

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° AC638

présenté par
Mme Charvier, rapporteure
à l'amendement n° AC459 de M. Le Bohec

APRÈS L'ARTICLE 12

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

1° À la deuxième phrase de l'avant-dernier alinéa, après le mot : « élèves », sont insérés les mots : « à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les élèves en situation de handicap font partie des élèves à besoins éducatifs particuliers - notion plus large.